



giro.com

AVRIL-MAI
2008



EDITORIAL

ALLOCUTION DE JEAN LEFEVRE

C'est le printemps ! Le vendredi 21 mars a aussi marqué le début d'une saison nouvelle pour la municipalité de notre commune. Le nouveau conseil municipal sorti des urnes le dimanche 16 mars comporte en effet 20 membres de la liste "Pour Giromagny, pour vous, simplement" conduite par Jean LEFEVRE, dont 7 "anciens", soit moins du tiers du nouveau conseil, et 3 membres de la liste "Pour GIROMAGNY ENSEMBLE, BOUGEONS !!" conduite par Stéphane JACQUEMIN.

Dès cette première séance, rompant avec les pratiques antérieures et marquant la volonté d'un changement dans les relations avec la population, le conseil municipal a siégé dans la "salle des fêtes" de la mairie, d'une part afin de pouvoir accueillir plus facilement le public qui souhaiterait assister aux séances et d'autre part afin de pouvoir utiliser plus commodément des moyens audiovisuels permettant à chacun de suivre plus aisément le déroulement des dossiers complexes ou nécessitant des illustrations.

NB: Avant de pouvoir être distribué, ce numéro de la revue municipale a dû attendre la confirmation de la validité de l'ensemble des opérations électorales. A titre exceptionnel, en raison de sa parution tardive, il couvre donc la période avril-mai.

La démocratie s'est exprimée et donne toute sa légitimité aux élus de ce nouveau conseil municipal. Je remercie les électrices et les électeurs qui m'ont accordé leur confiance. Je remercie également toutes celles et ceux qui, en votant pour les candidats de la liste "Pour Giromagny, pour vous, simplement" ont accordé leur confiance à celles et ceux dont je peux dire aujourd'hui, parce que je les connais, qu'ils forment une base solide, riche de complémentarités, responsable, motivée, dévouée.



***Merci à vous, membres du Conseil Municipal** qui, par votre vote, me témoignez votre confiance quant à ma capacité à assurer les devoirs et obligations de Maire. En m'élisant à cette fonction, c'est mon sens civique que vous honorez.*

***J'entends dire** que les résultats de ce vote sont un message qui traduit des attentes, une espérance de changement. Je crois pouvoir dire que la constitution de ce nou-*

veau conseil municipal montre que la perception de ce message avait été anticipée.

***J'ai conscience** des responsabilités inhérentes à cette fonction et, avec les adjoints et délégués que vous allez désigner, je les assumerai pleinement, avec détermination, en y consacrant toute l'énergie et le temps qu'exigera l'exercice de mes missions.*

***Je veux aussi dire** que nous ne partons pas de rien, nos prédécesseurs ont eux aussi travaillé. J'ai une pensée pour celles et ceux qui ne sont pas dans l'équipe municipale d'aujourd'hui avec une distinction particulière pour Bernard ANTOINE, Gilbert DEMOUGE et Marie-Noëlle MARLINE qui, par leur dévouement, leur disponibilité, leur compétence, ont fait avancer la commune*

Elus, nous sommes toutes et tous conscients du travail à faire, dans l'intérêt général, pour répondre aux attentes et respecter les engagements pris ; mais c'est tous ensemble, en avançant dans la même direction, que nous réussirons. Quand je dis tous ensemble, j'entends ce que nos concitoyens appellent la "Mairie", c'est-à-dire nous les élus mais aussi le personnel municipal, au sein duquel il y a, j'en ai la conviction, un fort potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer, tant en compétences qu'en expérience et surtout en dévouement au service du public.

Je sais que je peux compter sur vous tous, vous pouvez compter sur moi. Giromagny peut compter sur nous !

CONSEIL DU 21 MARS : LA PREMIERE SEANCE

Cette première séance a été ouverte comme il se doit par notre désormais ancien maire, Gilles ROY qui, après avoir constaté l'installation effective du nouveau conseil municipal, a officiellement cessé ses fonctions en cédant son écharpe puis la présidence du conseil au doyen d'âge, Jean LEFEVRE.

Le doyen d'âge lance alors la procédure d'élection du maire. Deux conseillers sont candidats : Jean LEFEVRE pour la liste "Pour Giromagny, pour vous, simplement" et Yannick SAUVEUR pour la liste "Pour GIROMAGNY ENSEMBLE, BOUGEONS !!". Jean LEFEVRE qui obtient 18 voix (contre 3 pour Yannick SAUVEUR) est élu maire. Après avoir ceint l'écharpe, il prononce une courte allocution (voir ci-dessus).



La séance se poursuit par la détermination du nombre de maires adjoints. Sur proposition du maire, ce nombre est fixé à 5. Jean Lefèvre précise qu'au cours de la prochaine séance du conseil il proposera la nomination de 2 délégués en sus des maires adjoints. Le conseil procède ensuite à l'élection des maires adjoints. Sur proposition du maire, sont élus : 1^{er} adjoint en charge du cadre de vie, de la vie associative, de la jeunesse et de l'éducation : Jacques COLIN (19 pour, 3 contre, 1 blanc) ; 2^{ème} adjoint en charge des finances et de la communication : Christian CODDET (20 pour, 3 contre) ; 3^{ème} adjoint en charge du développement économique et touristique : Thierry STEINBAUER (20 pour, 3 contre) ; 4^{ème} adjoint en charge des travaux et de la voirie : Joseph NATTER (18 pour, 3 contre, 2 blancs) ; 5^{ème} adjoint en charge des sports : Lionel FAIVRE (18 pour, 4 contre, 1 blanc).

Le conseil décide ensuite du montant des indemnités du maire et des maires adjoints. Ces indemnités sont encadrées par la loi et fixées par référence à l'indice terminal de la fonction publique. Le maire qui entend que tous les membres de l'équipe consacrent le meilleur d'eux même à leur fonction propose de fixer ces indemnités au taux maximum soit 43% pour le maire et 16,5% pour les maires adjoints. Cette proposition est adoptée par 20 voix pour, 3 contre.



Ensuite, dans une série d'opérations plutôt fastidieuses, à bulletins secrets, nom par nom, le conseil procède à l'élection des représentants du Conseil au sein des divers organismes et syndicats auxquels participe la commune (voir ci-dessous).

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

CCHS : Représentants de la commune au sein du Conseil de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse: - membres titulaires : Catherine BOHEME (19 voix), Christian CODDET (20 voix), Jacques COLIN (19 voix), Cyrille COULON (22 voix), Lionel FAIVRE (17 voix), Joseph NATTER (16 voix), Marie Laetitia PANNIER (16 voix), Thierry STEINBAUER (17 voix) - membres suppléants : Céline BORDIER (20 voix), Sylvia EMMENEGER (20 voix), Marie Pascale KLEIN (19 voix), Alphonse MBOUKOU (20 voix).

CCAS: Représentants de la commune au sein du Centre Communal d'Action Sociale : Cyrille COULON (20 voix), Sylvia EMMENEGER (20 voix), Marie Pascale KLEIN (19 voix), Koho MANGA (20 voix).

Eau : Représentants de la commune au conseil du syndicat des eaux : - titulaires : Jean LEFEVRE (20 voix), Joseph NATTER (20 voix) - suppléant : Thierry STEINBAUER (20 voix).

Piscine : Représentants de la commune au conseil du syndicat intercommunal de gestion de la piscine : Lionel FAIVRE (20 voix), Maryse LINDECKER (20 voix).

COSEC : Représentants de la commune au conseil du syndicat de construction et de soutien du collège : Lionel FAIVRE (20 voix), Maryse LINDECKER (20 voix).

SIAGEP : Représentants de la commune au conseil du Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics : - titulaires : Christian CODDET (20 voix), Maryse LINDECKER (20 voix), Thierry STEINBAUER (20 voix) - suppléants : Catherine BOHEME (20 voix), Pierre BROS (20 voix), Jacques COLIN (20 voix).

Fourrière : Représentants de la

commune au conseil du Syndicat Intercommunal de la fourrière : - titulaire : Pierre BROS (20 voix) - suppléant : Alain MERCET (20 voix).

PRNBV : Représentants de la commune au conseil du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : Marie-Françoise BONY (20 voix).

CAO : Membres de la commission d'appels d'offres : - titulaires : Christian CODDET (20 voix), Jacques COLIN (20 voix), Joseph NATTER (20 voix) - suppléants : Marie-Françoise BONY (20 voix), Lionel FAIVRE (20 voix), Alphonse MBOUKOU (20 voix).

PLU : Membres de la commission du Plan Local d'Urbanisme : Jean LEFEVRE (20 voix), Christian CODDET (20 voix), Jacques COLIN (20 voix), Marie Pascale KLEIN (20 voix), Joseph NATTER (20 voix), Thierry STEINBAUER (20 voix).

Sont ensuite désignés, à main levée, les représentants de la commune au sein d'associations ou d'organismes divers :

Délégués de la commune au sein de l'association des communes forestières : - titulaire : Catherine BOHEME - suppléant : Jacques COLIN.

Délégués de la commune au comité du Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse : Jean LEFEVRE et Sylvia EMMENEGER.

Délégué de la commune au comité national d'action sociale pour le personnel communal : Alain MERCET.

Délégués de la commune au conseil d'administration du collège : - titulaire : Jean LEFEVRE - suppléant : Jacques COLIN.

Délégués de la commune au sein des conseils d'écoles : - titulaires : Marie Françoise BONY et Jacques COLIN - suppléante : Marie Pascale KLEIN.

PAS DE MIRACLE

Est-ce pour jouer un bon tour aux nouveaux élus ou simplement le dernier feu d'artifices de l'hiver, toujours est-il que la neige est tombée en abondance en cette fin mars et que nombreux sont ceux qui ont dû retrousser les manches pour se dégager.

En effet, les services municipaux n'ont pu hélas être présents partout à la fois. Cependant, en dépit d'un chasse neige en panne et en travaillant d'arrache-pied, ils ont quand même largement su faciliter nos déplacements en cette période difficile. Quelques "couche-tard" auront aussi pu remarquer qu'à peine intronisé, au sortir de la séance du Conseil Municipal du 21 mars, le maire adjoint délégué aux travaux, Joseph NATTER, avait déjà la pelle à la main pour dégager des véhicules en mauvaise posture !



RESULTATS DES ELECTIONS

Résultats du 1^{er} tour (scrutin du 9 mars) : Inscrits : 2348 ;
 Votants : 1530 (65 %) ;
 Suffrages exprimés (1415) ;
 Nombre de voix nécessaire pour être élu au premier tour : la majorité absolue soit 708 voix (*élus en caractères gras*).

MANGA	Koho	850
MBOUKOU	Alphonse	850
COLIN	Jacques	848
COULON	Cyrille	844
BOHEME	Catherine	799
BONY	Marie Françoise	784
STEINBAUER	Thierry	778
BROS	Pierre	774
PANNIER	Marie Laetitia	773
EMMENEGER	Sylvia	767
CODDET	Christian	763
KLEIN	Marie Pascale	759
FAIVRE	Lionel	754
BORDIER	Céline	749
JOURNET	Marie	743
GACON	Gérard	741
MERCET	Alain	739
NATTER	Joseph	739
LEFEVRE	Jean	736
LINDECKER	Maryse	735
PIOT	Dominique	707
DEMOUGE	Gilbert	703
HARTMANN	Philippe	678
NOVIER	Marie José	661
DESDAMES	Michel	639
MARSOT	Denis	632
JACQUEMIN	Stéphane	628
PARISOT	Danièle	619
SAUVEUR	Yannick	617
SCHMALTZ	Yves	617
DURAND	Bruno	602
COURTOT	Vincent	599

IATTONI	Francis	595
BATE	Florence	594
MARLINE	Christine	592
BLANGUERNON	Stéphane	582
DAY	Véronique	581
MAMBU	Bonaventure	578
PREVOT	Francis	577
LION	Janine	566
FERRER	Dominique	556
HAAS	Philippe	553
DEMOLI	Jacques	541
RUEZ	Marie Ange	533
WEIDEN	Johanne	527
DI CARLO	Michel	522



Résultats du second tour (scrutin du 16 mars) :
 Inscrits : 2348 ;
 Votants : 1329 (56 %) ;
 Suffrages exprimés (1221) ;
 Nombre de voix nécessaire pour être élu : la majorité relative (*élus en caractères gras*).

HARTMANN	Philippe	652
SAUVEUR	Yannick	595
SCHMALTZ	Yves	573
DEMOUGE	Gilbert	570
PIOT	Dominique	546
NOVIER	Marie José	509

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS

Jean LEFEVRE, inaugurant sa nouvelle écharpe, confirme aux élus du Conseil Municipal d'Adolescents son engagement à assurer l'animation des séances. Il sera secondé dans cette action par Alphonse MBOUKOU. Quatorze élus sont présents pour traiter d'un ordre du jour qui porte sur l'action "La Savoureuse" et sur la définition des prochaines aires de jeu. En préambule, le maire distribue et commente un petit livret pédagogique intitulé "A la découverte de ta commune" expliquant le fonctionnement des institutions municipales.

L'action "La Savoureuse" s'inscrit dans une préoccupation de protection du milieu aquatique. Elle bénéficiera du soutien de l'AAPPMA (*Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*) et en particulier de son vice-président André TUAILLON. Il s'agira de participer à une action de nettoyage de la rivière qui aura lieu le 11 ou le 25 juin.

En ce qui concerne les aires de jeu, le premier travail consiste à définir les lieux d'implantation. Après plusieurs "tours de table" sont retenues en priorité une aire dans le voisinage de l'école Lhomme et une aire dans le Quartier des Vosges. Ensuite le conseil se penche sur la nature des jeux à mettre en place. Ressortent dans l'ordre des préférences une tyrolienne et une balançoire.

La prochaine séance du CMA est fixée au 14 mai à 11H00. L'ordre du jour sera consacré au choix des jeux afin qu'un dossier d'investissement puisse être transmis au Conseil Municipal.

ADIEU L'ARTISTE



C'est avec une très grande émotion et une grande peine que nous avons appris le décès de Gérard CLEMENT. Homme simple, discret, entièrement dévoué au monde associatif, il s'est tué accidentellement le jeudi 27 mars. Victime de sa passion et de son engagement dans l'organisation des festivités de la Saint Jean, "Gérard manquera aux sportifs et aux amateurs de football mais aussi à tous ceux qui l'appréciaient pour son désintéressement, son grand coeur et pour le sens qu'il donnait à son engagement qui dépassait largement le sport »

L'ensemble du conseil municipal de Giromagny s'associe à la peine de sa famille et de ses proches et leur adresse ses sincères condoléances.



SIMPLIFICATION ...

Rares sont les citoyens qui font la différence entre la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP), ce qui peut conduire quelquefois à des "dialogues de sourds". L'année 2008 devrait voir la fusion de ces deux entités avec la mise en place d'une direction unique, ce qui devrait sembler t'il faciliter la vie des contribuables "usagers". Pas de joie excessive cependant, la simplification risque de prendre pas mal de temps !

PLAN CADASTRAL

La mise à jour périodique du plan cadastral sera effectuée par le géomètre du cadastre dans la période de mars à septembre 2008. Cette opération consiste en la réalisation du lever des constructions neuves et des additions de constructions de toutes natures. Les propriétaires fonciers et habitants de la commune sont donc priés de permettre l'accès des terrains au géomètre pour l'accomplissement de sa mission (lois 374 du 6 juillet 1943 et 57-391 du 28 mars 1957).

AGENDA D'AVRIL

Jeudi 17 : # Car-podium de présentation des métiers de la gendarmerie sur la place des Mineurs.

Dimanche 27 : # A 17H00 au T2S, "Entrelacs musical", œuvres alternées de Philippe Hersant et Claude Debussy.

AGENDA DE MAI

Jeudi 1^{er} : # 4 h de Giro VTT organisées par l'USG VTT sur un circuit de 6 km autour du fort Dorsner. Epreuves en relais par équipes de 2. Renseignements et inscriptions au 03 84 29 53 82 ou au 03 84 29 32 15.

Vendredi 16 : # Concert en l'église Saint Jean à 20H30 par le chœur Orphée.

Samedi 24 : # Le malade imaginaire au T2S à 20H30, une pièce de Molière jouée par la Cie théâtrale de l'Esquisse.

Samedi 31 : # Randonnée VTT du Pays sous Vosgien organisée par l'USG VTT. Renseignements au 03 84 29 53 82.

REPORT

Le traditionnel repas communal des anciens qui avait lieu au mois de mai sera reporté en fin d'année à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par

Rahin Edition Communication

N° 80 - Dépôt légal 04/2008

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

CONSEIL DE LA CCHS DU 8 AVRIL

Cette première séance du Conseil Communautaire est essentiellement consacrée à la détermination des responsabilités au sein du Conseil. Tous les conseillers sont présents, sauf un représenté. Après constatation de l'installation du conseil, le président sortant, Daniel ROTH, confie la présidence au doyen d'âge, André PISCINELLI (*nouveau maire de Chaux*), pour l'organisation des élections.

Daniel ROTH (*maire de Lepuix-Gy*) est élu président à l'unanimité des 24 conseillers. Le nombre de vice présidents ayant été fixé à 5, sont élus : 1^{er} vice président en charge de l'assainissement et des travaux, Claude TREBAULT (*1^{er} maire adjoint de Vescemont*) ; 2^{ème} vice président en charge des affaires culturelles et du tourisme, Jacques COLIN (*1^{er} maire adjoint de Giromagny*) ; 3^{ème} vice président en charge de l'environnement, de la collecte des déchets et de l'information, Raymond VIENNOT (*1^{er} maire adjoint de Rougegoutte*) ; 4^{ème} vice président en charge des transports, de la voirie communautaire et des réseaux haut débit, Christian CODDET (*2^{ème} maire adjoint de Giromagny*) ; 5^{ème} vice président en charge du développement économique et des espaces communautaires, Bernard TRITTER (*maire d'Auxelles-bas*).

Sont ensuite désignés, à main levée, les délégués et les représentants de la CCHS dans les organismes extérieurs (SICTOM, Syndicat de l'Aéroparc, Syndicat de la ZAC multisites nord, SMIBA, Syndicat du Parc des Ballons, SMTC, SCOT, SIAGEP, Centre Socio Culturel, Ecole de musique).

QUAND LE BATIMENT ...

La profession du bâtiment est confrontée à un problème d'image. Il existe un décalage profond entre la réalité des métiers du secteur du bâtiment et la perception que peut en avoir le public. Avec les nouvelles techniques de construction, le secteur s'ouvre de plus en plus aux femmes et aux jeunes. Une opportunité à saisir en s'adressant à la fédération du bâtiment et des travaux publics du Territoire de Belfort, maison du BTP, Centre 4 As, BP 365, 90007 Belfort CEDEX ; Tel : 03 84 28 28 15 ; courriel : btp90@d90.ffbatiment.fr ou en consultant le site web : <http://www.btp90.ffbatiment.fr>.

RECRUTEMENTS

La gendarmerie prévoit de recruter en 2008 plus de 10 000 personnels officiers, sous-officiers, gendarmes adjoints volontaires ainsi qu'employés techniques et administratifs. La profession de gendarme recouvre des activités très diverses allant du maître chien au pilote d'hélicoptère en passant par motocycliste, secouriste en montagne, spéléologue, plongeur autonome, groupe d'intervention, etc. Le centre d'information et de recrutement de la gendarmerie sera présent dans notre commune avec son véhicule podium le jeudi 17 avril, de 10H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00, sur la place des Mineurs.

L'armée de l'air recrute également des jeunes gens titulaires d'un niveau de fin de 3^{ème} de l'enseignement général ou technologique, d'un CAP, d'un BEP, d'un bac "pro", âgés de 17 à 24 ans (*envoyer un CV et une lettre de motivation au Bureau de l'armée de l'air, 64 rue Bersot, BP 409, 25018 Besançon*). Renseignements au 0 810 715 715 (azur) ou au CIO, Centre des 4 As, tour B, le 1^{er} mercredi du mois de 14H00 à 16H30.

NOUVEAUX SITES

Cadastre en ligne : il est désormais possible de consulter gratuitement le cadastre en ligne en se rendant sur <http://www.cadastre.gouv.fr>. La consultation peut se faire sur l'ensemble du territoire.

La région de Franche Comté a renouvelé son site à l'adresse <http://www.franche-comte.fr> avec plus de place consacrée à l'actualité de la région, un espace dédié à la connaissance de la Franche Comté, un forum de discussion et de nombreux services en ligne.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr